



Etablissement
Public Territorial

Séance ordinaire du conseil territorial du 29 juin 2021
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DÉLIBÉRATION n°2021-06-29_2394
**Choix du mode de gestion du service public
d'assainissement collectif sur la commune de
Rungis à compter du 1er janvier 2022**

L'an deux mille vingt et un, le 29 juin à 19h10 les membres du Conseil de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre se sont réunis en Mairie de Vitry-sur-Seine, en séance ouverte par son président, Monsieur Leprêtre, sur convocation individuelle en date du 23 juin 2021. Conformément à l'article 6 de la loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020, prorogé jusqu'au 30 septembre 2021 par la loi n°2021-689 du 31 mai 2021 relative à la gestion de la sortie de crise sanitaire, la séance se déroule sans public, le caractère public de la séance étant respecté par sa retransmission en direct sur le site internet de l'EPT. Le quorum est ramené à un tiers des membres, chaque élu pouvant détenir deux pouvoirs.

Ville	Nom	Présent	A donné pouvoir à	Votes
Villejuif	Mme ABDOURAHAMANE Rakia	Présente		P
Vitry-sur-Seine	M. AFFLATET Alain	Présent		P
Gentilly	M. AGGOUNE Fatah	Présent		P
Villeneuve-Saint-Georges	Mme AMKIMEL Saloua	Présente		P
Le Kremlin-Bicêtre	Mme AZZOUG Anissa	Présente		P
Vitry-sur-Seine	M. BELL-LLOCH Pierre	Présent		P
Orly	Mme BEN CHEIKH Imène	Présente		P
Vitry-sur-Seine	M. BENBETKA Abdallah	Présent		P
Juvisy-sur-Orge	M. BENETEAU Sébastien	Présent		P
Vitry-sur-Seine	M. BEN-MOHAMED Khaled	Représenté	M. BENBETKA	P
Juvisy-sur-Orge	Mme BENSARSA REDA Lamia	Représentée	M. BENETEAU	P
Viry Chatillon	M. BERENGER Jérôme	Représenté	M. SAUERBACH	P
Savigny-sur-Orge	Mme BERNET Lydia	Présente		P
Thiais	M. BEUCHER Daniel	Représenté	M. DELL'AGNOLA	P
Chevilly-Larue	Mme BOIVIN Régine	Présent		P
Le Kremlin-Bicêtre	M. BOUFRAINE Kamel	-		
Cachan	Mme BOUGLET Maëlle	Représentée	M. LIPIETZ	P
Vitry-sur-Seine	M. BOURDON Frédéric	Représenté ⁽¹⁾	Mme DEXAVARY	P
Ivry-sur-Seine	M. BOUYSSOU Philippe	Représenté	Mme DAUMIN	P
Savigny-sur-Orge	M. BRIEY Ludovic	-		
Villeneuve-Saint-Georges	Mme CABILLIC Kati	Représentée	M. GAUDIN	P
Fresnes	Mme CHAVANON Marie	Présente		P
Athis-Mons	M. CONAN Gautier	Présent		P
Chevilly-Larue	Mme DAUMIN Stéphanie	Présente		P
Cachan	Mme DE COMARMOND Hélène	Représentée	Mme LABROUSSE	P
L'Haÿ-les-Roses	M. DECROUY Clément	Présent		P
Savigny-sur-Orge	M. DEFREMONT Jean-Marc	Présent		P
Arcueil	Mme DELAHAIE Carine	Présente		P
Thiais	M. DELL'AGNOLA Richard	Présent		P
Villeneuve-Saint-Georges	M. DELORT Daniel	Présent		P
Vitry-sur-Seine	Mme DEXAVARY Laurence	Présente ⁽¹⁾	M. LIPIETZ ⁽²⁾	P
Ivry-sur-Seine	Mme DORRA Maryse	Présente		P
Morangis	M. DUFOUR Jean-Marc	Présent		P
Savigny-sur-Orge	Mme DUPART Agnès	Représentée	M. DEFREMONT	P
Vitry-sur-Seine	Mme EBODE ONDOBO Bernadette	Représentée	M. GUILLEMOT	P
Villejuif	M. GARZON Pierre	Présent		P
Villeneuve-Saint-Georges	M. GAUDIN Philippe	Présent		P
Choisy-le-Roi	Mme GAULIER Danièle	Présente		P
Arcueil	Mme GILGER-TRIGON Anne-Marie	Représentée	Mme JANODET	P
Villeneuve-le-Roi	M. GONZALES Didier	Représenté	M. MAITRE	P
Villeneuve-le-Roi	Mme GONZALES Elise	Représentée	M. MAITRE	P
Ablon-sur-Seine	M. GRILLON Eric	Représenté	Mme TROUBAT	P
Athis-Mons	M. GROUSSEAU Jean-Jacques	Représenté	M. CONAN	P
Choisy-le-Roi	M. GUILLAUME Didier	Représenté	Mme BOIVIN	P
Savigny-sur-Orge	M. GUILLAUMOT Bruno	Présent		P

Choisy-le-Roi	M. ID ELOUALI Ali	Représenté	M. DUFOUR	P
Orly	Mme JANODET Christine	Présente		P
Vitry-sur-Seine	Mme KABBOURI Rachida	-		
Villejuif	Mme KACIMI Malika	Présente		P
Vitry-sur-Seine	M. KENNEDY Jean-Claude	Représenté	Mme LORAND	P
Ivry-sur-Seine	Mme KIROUANE Ouarda	Représentée	M. LERUDE	P
Arcueil	Mme LABROUSSE Sophie	Présente		P
Vitry-sur-Seine	M. LADIRE Luc	Représenté	M. BELL-LLOCH	P
Villejuif	M. LAFON Gilles	Présent		P
Paray-Vieille-Poste	Mme LALLIER Nathalie	Représentée	Mme TROUBAT	P
Le Kremlin-Bicêtre	M. LAURENT Jean-Luc	Présent		P
Fresnes	Mme LEFEBVRE Claire	Présente		P
Vitry-sur-Seine	Mme LEFEBVRE Fabienne	Représentée	M. BELL-LLOCH	P
Vitry-sur-Seine	M. LEPRETRE Michel	Présent		P
Orly	M. LERUDE Renaud	Présent		P
L'Haÿ-les-Roses	M. LESSELINGUE Pascal	Présent		P
Thiais	Mme LEURIN-MARCHEIX Virginie	Représentée	M. DELL'AGNOLA	P
Villejuif	Mme LEYDIER Anne-Gaëlle	Présente		P
Athis-Mons	Mme LINEK Odile	Représenté	M. AGGOUNE	P
Villejuif	M. LIPIETZ Alain	Présent		P
Vitry-sur-Seine	Mme LORAND Isabelle	Présente		P
Villeneuve-le-Roi	M. MAITRE Jean-Louis	Présent		P
Ivry-sur-Seine	M. MARCHAND Romain	Représenté	Mme DELAHAIE	P
Rungis	M. MARCILLAUD Bruno	Représenté	M. YAVUZ	P
Ivry-sur-Seine	M. MOKRANI Mehdi	Représenté	Mme ABDOURAHAMANE	P
Villejuif	Mme MORIN Valérie	Représentée	M. GARZON	P
Vitry-sur-Seine	Mme MORONVALLE Margot	Représenté	M. GUILLEMOT	P
L'Haÿ-les-Roses	M. MOUALHI Sophian	Représenté	M. TAUPIN	P
Ivry-sur-Seine	M. MRAIDI Mehrez	Représenté	Mme TORDJMAN	P
L'Haÿ-les-Roses	Mme NOWAK Mélanie	Présente		P
Choisy-le-Roi	Mme OSTERMEYER Sushma	Représentée	M. GAULIER	P
Choisy-le-Roi	Mme OZCAN Conan	Représentée	M. PANETTA	P
Choisy-le-Roi	M. PANETTA Tonino	Présent		P
Ivry-sur-Seine	M. PECQUEUX Clément	Représenté	M. LAFON	P
Ivry-sur-Seine	Mme PIERON Marie	Représentée	Mme DORRA	P
Fresnes	M. PIROLI Yann	Représenté	M. LEPRETRE	P
Cachan	M. RABUEL Stéphane	Représenté	M. LEPRETRE	P
Athis-Mons	M. SAC Patrice	Représenté	M. CONAN	P
Viry Chatillon	M. SAUERBACH Laurent	Présent		P
Ivry-sur-Seine	Mme SEBAIHI Sabrina	Représentée (1)	Mme DEXAVARY	P
Thiais	M. SEGURA Pierre	Présent		P
L'Haÿ-les-Roses	Mme SOURD Françoise	Présente		P
Athis-Mons	Mme SOW Fatoumata	-		
Valenton	Mme SPANO Cécile	Représentée	M. YAVUZ	P
Chevilly-Larue	M. TAUPIN Laurent	Présent		P
Choisy-le-Roi	M. THIAM Moustapha	Représenté	M. PANETTA	P
Gentilly	Mme TORDJMAN Patricia	Présente		P
Viry Chatillon	Mme TROUBAT Aurélie	Présente		P
Fresnes	Mme VALA Cécilia	Représentée	Mme CHAVANON	P
Morangis	Mme VERMILLET Brigitte	Représentée	M. DUFOUR	P
Vitry-sur-Seine	Mme VEYRUNES-LEGRAIN Cécile	Représentée	Mme LORAND	P
Villeneuve-Saint-Georges	M. VIC Jean-Pierre	Présent		P
Cachan	M. VIELHESCAZE Camille	Représenté	Mme LABROUSSE	P
Viry Chatillon	M. VILAIN Jean-Marie	Représenté	M. SAUERBACH	P
Valenton	M. YAVUZ Métin	Présent		P
Le Kremlin-Bicêtre	M. ZINCIROGLU Lionel	Représenté	M. GAUDIN	P
Villejuif	M. ZULKE Michel	Représenté	M. SEGURA	P

(1) Jusqu'à la délibération n° 2021-06-29_2402

(2) A partir de la délibération n° 2021-06-29_2403

Secrétaire de Séance : Madame Aurélie Troubat

Nombre de Conseillers en exercice composant le Conseil de territoire			102
N° de délibérations	Présents	Représentés	Votants
2373 à 2402	49	49	98
2403 à 2433	48	48	96

Exposé des motifs

Le service public d'assainissement collectif sur la commune de Rungis fait l'objet actuellement d'une délégation de service public arrivant à échéance au 31 décembre 2021.

Une réflexion a été lancée dans ce cadre sur le futur mode de gestion du service de collecte des eaux usées et pluviales sur cette commune.

Il a tout d'abord été mené un audit qui a permis de faire un bilan de fin de contrat.

Une étude comparative sur le choix du mode de gestion a été réalisée afin d'envisager quel sera le mode de gestion du service public d'assainissement de cette commune à partir du 1^{er} janvier 2022.

Conformément à l'article L.1411-4 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'assemblée délibérante doit se prononcer sur le principe de la gestion de son service public de collecte des eaux usées et pluviales.

Dans le cas du service assainissement de cette commune, compte tenu de l'adéquation entre la technicité requise pour assurer l'entretien des réseaux de collecte et les compétences, les moyens et marchés de prestations de service déjà en place au sein du service assainissement de l'EPT pour la gestion en régie des communes voisines et de la mutualisation atteignable des moyens d'encadrement au niveau du Pôle Nord-Ouest de l'EPT, l'analyse comparative mène à la synthèse suivante :

Mode de gestion	Exposition au risque pénal et RC	Maitrise des conditions d'exécution	Qualité et technicité du service	Continuité de service / gestion crise	Coût Exploitation
DSP	++	=	+ / ++	+ / ++	+
Régie EPT	=	++	+	+	++

Prix du service actuel (2020) en DSP :

	Rungis
Part Déléataire actuelle (€/m3)	0,2380
Part EPT actuelle(€/m3)	0,1740
TVA 10% (€/m3)	0,0412
TOTAL actuel TTC (€/m3)	0,4532
Recettes "part investissement"	67 860 €

Proposition de tarifs avec gestion en régie :

Les tarifs actuels TTC sont maintenus en faisant varier la part exploitation et la part investissement. La baisse de la part exploitation n'est pas restituée à l'utilisateur mais permet de financer environ 59 k€/an d'investissements supplémentaires.

Proposition - Maintien tarif	Rungis
Part Exploitation (€/m3)	0,1280
Part investissement (€/m3)	0,3252
Total Part EPT (non assujetti TVA) (€/m3)	0,4532
Ecart avec tarif actuel TTC	-
Recettes "part investissement"	126 829 €

Le maintien de ce tarif dans ce scénario, même s'il améliore la situation, ne permet pas de dégager une part investissement suffisante pour assurer le renouvellement du patrimoine en place.

En conséquence, le tarif de la redevance assainissement devra être à minima maintenu à ce niveau et réexaminé au regard des besoins de travaux à réaliser sur le patrimoine confié en gestion à l'EPT.

L'EPT Grand-Orly Seine Bièvre dispose sur le Pôle Nord-Ouest du savoir-faire nécessaire pour assurer une gestion en régie du service d'assainissement de Rungis avec la maîtrise requise pour ce type de service et l'organisation d'un pôle géographique cohérent.

D'un point de vue des moyens humains, l'ensemble des missions périphériques au service représente une charge de travail estimée à environ 0,5 ETP dont environ 0,3 ETP de technicien exploitation. Elles seront assurées par la réorganisation du service et un recrutement supplémentaire à terme au sein du Pôle assainissement Nord-Ouest.

Les marchés de prestations de service mis en œuvre pour la gestion du service assainissement des autres communes du Pôle Nord-Ouest pourront être étendus. Il est néanmoins rappelé que ce système n'a pas pour effet de transférer les risques d'exploitation au titulaire du ou des marchés publics.

La gestion du service assainissement ainsi confiée à la régie comprendra la collecte des eaux usées et eaux pluviales, jusqu'aux réseaux de transport. La régie assurera les opérations d'entretien, de maintenance, de nettoyage et de renouvellement à l'identique sur l'ensemble des ouvrages qui lui sont confiés.

Concernant la structure juridique, il sera procédé à l'intégration de la commune à la régie dotée de la simple autonomie financière et portée par l'EPT.

Il est également convenu avec la commune de fixer un ensemble d'objectifs spécifiques pour le service d'assainissement afin de maintenir un niveau de service.

Par conséquent, après analyse des différents modes de gestion possibles pour le service public de l'assainissement de la commune de Rungis, compte tenu de ce qui a été exposé ci-avant et considérant l'organisation du service assainissement de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre, la gestion en régie apparaît comme étant plus adaptée que la gestion en concession de service public.

DELIBERATION

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L5211-9 et L5211-10 et L5219-2 et suivants ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L2221-1 à L2221-8, L2221-11 à L 2221-14, R2221-1 à R2221-6 et R2221-53 à R2221-96 ;

Vu le décret n°2015-1665 du 11 décembre 2015 relatif à la métropole du Grand Paris et fixant le périmètre de l'établissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre dont le siège est à Vitry-sur-Seine ;

Entendu le rapport de Monsieur Le Président et sur sa proposition,

Le conseil territorial délibère et, à l'unanimité,

1. Approuve le choix d'une gestion en régie du service public de l'assainissement pour la commune de Rungis à compter du 1^{er} janvier 2022.
2. Dit que les moyens financiers et humains nécessaires au bon fonctionnement du service seront réexaminés conjointement par l'EPT et la Commune de Rungis.
3. Charge le Président ou toute personne habilitée par lui, d'accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution des présentes.

Vote : Pour 98

La présente délibération est certifiée exécutoire, étant transmise en préfecture le 07 juillet 2021 ayant été publiée le 06 juillet 2021



A Vitry-sur-Seine, le 5 juillet 2021
Le Président

Michel LEPRETRE